

LE BULLETIN N°190

Dimanche 3 décembre 2017
1er dimanche de l'Avent

NOTRE PÈRE

Le « Notre Père » a changé ! En fait, non. Nous ne changeons pas ce que nous disons au fond de nous-mêmes, mais la formulation en français a été changée pour correspondre le mieux possible au texte original. Il nous faut donc apprendre une nouvelle formulation : « ne nous laisse pas entrer en tentation ».

C'est l'occasion pour nous de réapprendre à prier le Notre Père. Pas simplement à le dire. Ni à le réciter. Mais à le prier. Nos erreurs dans un premier temps (nous continuerons probablement parfois de dire l'ancienne formule) souligneront combien nous risquons de dire le « Notre Père » machinalement.

Et si nous en profitons pour redécouvrir chaque mot, chaque demande ?

« Notre Père... » Ces deux premiers mots sont riches de sens. Dieu est notre Père. Nous sommes émerveillés par cette proximité, cette relation familiale, qu'Il a voulue avec chacun. Dieu n'est pas un étranger, quelqu'un de lointain. Je ne suis pas une simple créature parmi tant d'autres au milieu de l'univers. Il est mon Père, notre Père. Je suis son enfant et j'ai des frères. Quelle joie !

Nous comprenons alors l'importance de réciter ensemble cette prière à la Messe : elle nous met en communion les uns avec les autres, dans une même filiation. Et donc dans une même fraternité.

Certaines personnes, pour différentes raisons, ne peuvent pas recevoir le Christ dans l'Eucharistie à la Messe. Mais toutes peuvent se situer en communion les unes avec les autres en priant ensemble le « Notre Père ».

Et c'est peut-être aussi ce qu'il faut redécouvrir en réapprenant à dire cette prière.

Abbé Dedieu, Curé

NOTEZ BIEN

Vendredi 8 décembre à 17h : Messe à la maison de soins Villa Marie-Louise, 15 rue Jean Bonal, La Garenne. Les paroissiens sont cordialement invités à venir entourer les résidents.

Dès le 7 décembre, mobilisation exceptionnelle pour soutenir Radio Notre Dame, avec une programmation spéciale ! Journalistes, animateurs, personnalités et auditeurs interviennent en direct et sollicitent la générosité du public.

Ce radio-don permet de poursuivre la voie de la modernité des moyens de diffusion, notamment le numérique qui offre une accessibilité plus facile pour tous. **Le don à Radio Notre Dame est déductible des impôts à hauteur de 66%.**

VOS PROMESSES DE DON AU 0810 90 90 90

Jeudi 7 et vendredi 8 : de 7h à 24h

Samedi 9 et dimanche 10 : de 7h à 12h

Dimanche 10 décembre à 11h à Saint-Pierre-Saint-Paul : Messe d'action de grâce pour les 30 ans de sacerdoce du Père Jean Bantsimba, ancien vicaire de l'ensemble Pastoral.

Pendant l'Avent, à la Messe de 11h, un prêtre est disponible à l'accueil de l'église pour confesser.

Denier de l'Eglise 2017 : Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à apporter votre contribution. Merci !

21 avril - 1er mai 2018 : Pèlerinage paroissial en Terre Sainte sur les pas de Jésus, accompagné par les prêtres de la paroisse, avec la prière dans les lieux saints, la lecture de la Bible et plusieurs longues marches. Prix par personne : 1790€.

Des tracts sont à disposition dans les présents ou sur le site internet www.stusmv.diocese92.fr

ZOOM SUR

COULEURS LITURGIQUES

La procession d'entrée de la Messe n'est pas censée ressembler à un défilé de mode, avec une tenue nouvelle à chaque saison. 'L'avent 2017 sera résolument violet, avec des nuances mauves ou lilas en dégradés'... absurde, n'est-ce pas ? Pourtant, chaque couleur liturgique est porteuse d'une signification bien précise pour nous faire entrer dans l'esprit du temps fêté et dans la prière. Cela vaut donc le coup d'y prêter attention.

Tout d'abord, nous retrouvons habituellement ces couleurs sur un certain nombre de tissus visibles au cours de la Messe : l'étole (écharpe) et la chasuble (manteau) du prêtre, mais aussi sur le voile du calice et la bourse (soufflet contenant un linge liturgique appelé le corporal). On peut aussi voir la couleur du jour sur le conopée, le voile qui recouvre le tabernacle.

Revenons aux couleurs et commençons par le violet, puisque c'est la couleur dominante de la période liturgique en cours. Couleur de la pénitence depuis les années 1200, on emploie le violet durant les temps de l'avent et du carême. C'est bien entendu aussi la couleur de l'étole du prêtre lors du sacrement de la pénitence et de la réconciliation. Au milieu de ces temps pénitentiels en violet, on trouve aussi du rose, couleur de la joie dans la pénitence, de la proximité du but à atteindre et déjà la joie promise par Dieu. On emploie le rose aux Messes du 3^e dimanche de l'avent (*gaudete*) et du 4^e dimanche de carême (*laetare*). Le violet est aussi une couleur de deuil depuis le XVI^e siècle, au moment où les rois de France obtiennent le privilège de se vêtir de violet pour porter le deuil et non plus le noir. Le prêtre peut donc porter cette couleur pour les Messes pour les défunts et les funérailles, même si le noir demeure légitime.

Père Pincé

Dimanche 3 décembre, 14 enfants feront leur Première Communion au cours de la Messe de 11h.

Dimanche 3 décembre : 10 enfants feront leur Première Communion au cours de la Messe de 10h30.

« En avant Noël 2017, avec Sainte-Catherine Labouré »

Des livrets de l'Avent pour les enfants de 6 à 10 ans sont en vente aux sorties des Messes des 2 et 3 décembre. Ces livrets permettent d'accompagner les enfants durant le temps de l'Avent en les invitant à mieux connaître Jésus à travers les personnages de la crèche tirés de l'univers de sainte Catherine Labouré, la sainte de la rue du Bac. 6 euros (également en vente aux accueils des paroisses)

Adoration permanente du 1er au 8 décembre. Inscription sur stusmv.diocese92.fr

OUVERTURE DE LA NEUVAINA AVEC LE SAINT CURE D'ARS

Jeu 30 novembre à Saint-André-Sainte-Hélène :

18h45 : présentation d'une communauté et vêpres. 19h30 : Messe d'installation

Samedi 2 décembre - 9h30 à St-Urbain : conférence du Père Thévenin suivie de la Messe de St J-M Vianney

15h à Saint-André : vénération des reliques, procession vers Saint-Urbain suivie des vêpres

Dimanche 3 - 15h30 à Saint-Urbain : conférence du Père Auville

Lundi 4 - 20h30 à la Maison paroissiale : Présentation du livre L'Ame de tout apostolat de Dom Chautard

Mardi 5 - Journée du Pardon et vénération des reliques à Saint-Urbain de 15h à minuit.

20h30 : Conférence de l'Abbé Pallais à St-Urbain

Mercredi 6 - 20h30 à Saint-Urbain : Lectures de textes du Curé d'Ars

Vendredi 8 - Fête de l'Immaculée Conception, fête patronale de Sainte-Marie des Vallées

17h à Sainte-Marie des Vallées : vénération des reliques, vêpres à 19h, Messe à 19h30 célébrée par Monseigneur Aupetit, suivie d'un apéritif dînatoire

Du lundi au vendredi à 8h : Laudes à l'oratoire

Tous les jours sauf samedi, présentation d'une communauté suivie des vêpres.

Le programme de la **Neuvaine avec le Saint Curé d'Ars** est disponible sur stusmv.diocese92.fr et dans les présentoirs. N'hésitez pas à l'emporter et à le distribuer autour de vous !

⚠ Vendredi 8 décembre, pas de Messe à 7h.

⚠ Vendredi 8 décembre, pas de Messe à 11h.

Samedi 9 décembre à 17h : chapelet des enfants à Saint-André - Sainte-Hélène

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES : Athénaïs GUEGUEN, Olivia LACHAT, Iris LAMBERTI, Eléonore LACREU, Quentin DEL MISIER, Margot DELAURENT, Augustin MARCON, Loan et Mylie COLIN

OBSEQUES : Andrée MOLERES, Françoise PIERSON, Denise ELGRABLI

Samedi 9 décembre à 17h : Assemblée générale de l'Association de l'Orgue de Sainte-Marie des Vallées.

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES : Nathan AUGUSTE

OBSEQUES : Nicolas GUERPILLON

MESSES DOMINICALES	samedi	dimanche
Ste-Marie des Vallées	18h	10h30
St-André - Ste-Hélène	18h	—
St-Urbain	—	9h30 ⁽¹⁾ - 11h - 18h

⁽¹⁾ sous la forme extraordinaire

MESSES EN SEMAINE sauf mention contraire au verso

	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
Ste-Marie	19h	11h	19h ⁽⁴⁾	9h ⁽⁴⁾	11h	—
St-Urbain	19h	9h ⁽²⁾	9h	19h	7h ⁽³⁾	10h puis confessions
St-André	-	12h15 ⁽⁴⁾	-	-	-	

⁽²⁾ suivie du chapelet

⁽³⁾ tous les vendredis sauf juillet et août, suivie d'un petit déjeuner

CONFESSIONS Pour rencontrer un prêtre sur rv, appeler le secrétariat.

Ste-Marie : mer. 18h00 - 18h45, jeu. 9h30 - 10h30, sam. 11h15 - 12h00 et après les messes de semaine.

St-Urbain : jeu. 17h30 - 18h45, sam. 10h30 - 12h

ADORATION

Ste-Marie : mercredi 19h30 au jeudi 9h00⁽⁴⁾,

St-Urbain : jeudi 18h - 19h⁽⁴⁾, samedi 10h30 - 12h

Maison Paroissiale : mardi 8h au mercredi 19h30⁽⁴⁾

ACCUEIL - SECRETARIAT

Ste-Marie Accueil ⁽⁴⁾ : du lundi au samedi de 9h à 12h, le mercredi de 18h à 19h, le jeudi de 14h à 16h⁽⁴⁾

St-Urbain : Secrétariat : du lun au vend de 9h à 12h

Accueil : lun, mar et ven de 17h à 19h, mer de 10h à 12h et de 17h à 19h, jeu⁽⁵⁾ de 17h à 18h45, sam de 10h à 12h

⁽⁴⁾ temps scolaire ⁽⁵⁾ présence d'un prêtre

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.

Pour les mariages, contacter l'accueil un an à l'avance.

Paroisse Saint-Urbain

Place de la Liberté

92250 La Garenne-Colombes

tél : 01.42.42.87.71

site : sainturbain92.catholique.fr

mail : paroisse@sainturbain92.catholique.fr

Paroisse Sainte-Marie des Vallées


13 rue Pierre Virol

92700 Colombes

tél : 01.42.42.24.96

site : saintemariedesvallees.com

mail : paroissesmv@wanadoo.fr

 facebook.com/stusmv